

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### SIGNATURE D'UNE CONVENTION DGTM-PNRG

Une réunion de travail coprésidée par la Sous-Préfète de Saint-Laurent du Maroni, Mme Véronique BEUVE et le Président du SMPNRG M. Jean-Paul FERREIRA, s'est tenue le mercredi 10 janvier 2024, au sein de la **Réserve Naturelle Nationale AMANA** dans la maison de la réserve sur le territoire de la commune d'Awala-Yalimapo.

Cette réunion avait pour objectif de trouver un terrain d'entente entre les services de l'État (DGTM) et le SMPNRG, afin de permettre la continuité de service des agents de la RNNA et la mise en œuvre d'actions concertées au sein du périmètre concerné.

**D'un commun accord, une prolongation annuelle, tacitement reconductible, de la gestion de la RNNA, a été validée par les parties prenantes.**

Aussi, des garanties d'appuis technique et financier, avec notamment l'animation de comités techniques mensuels et de comités de gestion trimestriels en faveur de la mise en œuvre du plan de gestion et de ses actions, ont été jugées suffisantes de part et d'autre pour sceller, dans une convention, les nouvelles bases d'une collaboration plus étroite SMPNRG/DGTM.

Enfin, l'augmentation de la dotation financière par la Préfecture de la Guyane semble pouvoir répondre également aux doléances relatives au recrutement d'un Conservateur, permettant ainsi au SMPNRG d'envisager la gestion optimale de la RNNA dans les meilleurs délais.

Cette décision vient apporter davantage de sérénité pour les agents de RNNA dans l'exercice de leurs fonctions en stabilisant les emplois, conformément à la volonté exprimée par M. FERREIRA, Président du SMPNRG.